



# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux  
aquatiques  
Tél : 03 85 21 86 95  
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 05 janvier 2022

## MOTIFS DE LA DÉCISION

**suite à la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur le projet d'arrêté préfectoral portant établissement du programme d'actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Vendennes-sur-Arroux**

Le projet d'arrêté préfectoral portant établissement du programme d'actions à mettre en œuvre sur l'aire d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Vendennes-sur-Arroux a été soumis, par voie électronique, à la consultation du public du 1<sup>er</sup> au 22 décembre 2022 inclus, à l'appui d'une note de présentation.

Aucune contribution n'a été recueillie. Le projet d'arrêté n'a donc pas été modifié à la suite de la consultation du public.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY